



Observatoire régional
déchets économie circulaire
Auvergne-Rhône-Alpes

Guide utilisateurs

Comment télécharger et utiliser les données disponibles en téléchargement sur le site de l'ORDEC ?

Janvier 2024

Résumé (contexte et objectifs du document) :

L'ORDEC fournit les données de quantités de Déchets ménagers et assimilés (DMA) par type de déchets et type de destinations, mais aussi des données concernant la gestion de proximité des biodéchets pour les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ce document explique comment télécharger et exploiter les tableaux de données mis à disposition sur le site de l'ORDEC.

Sommaire

1	Téléchargement des tableaux de données pour un territoire	4
2	Tableau de données : quantités de déchets ménagers et assimilés par catégorie de déchets	6
2.1	Source des données et méthode pour territorialiser	6
2.2	Contenu du tableau de données : quantités de déchets ménagers et assimilés par catégorie de déchets	7
3	Tableau de données : quantités de déchets ménagers et assimilés par type de destination.....	7
3.1	Source des données et méthode pour territorialiser	7
3.2	Contenu du tableau de données : quantités de déchets ménagers et assimilés par type de destination	8
4	Tableau de données : caractérisation de la gestion de proximité des biodéchets	8
4.1	Source des données et méthode pour territorialiser	8
4.2	Contenu du tableau de données : caractérisation de la gestion de proximité des biodéchets	8
5	Exploitation des tableaux de données.....	9

Préambule

Les données sont disponibles sur le site ordec-auvergne-rhone-alpes.fr, au format tableur en téléchargement, pour chaque maille territoriale (EPCI-FP, syndicats de collecte et de traitement, départements) exceptée la maille communale. Elles sont mises à jour annuellement avec la dernière version des données sources disponibles.

Si vous réutilisez ces données, merci de mentionner : Source : ORDEC

Toutes les explications méthodologiques sur le calcul des quantités de DMA produites et sur les données concernant la gestion de proximité des biodéchets sont disponibles dans l'onglet Méthodologie du site de l'ORDEC.

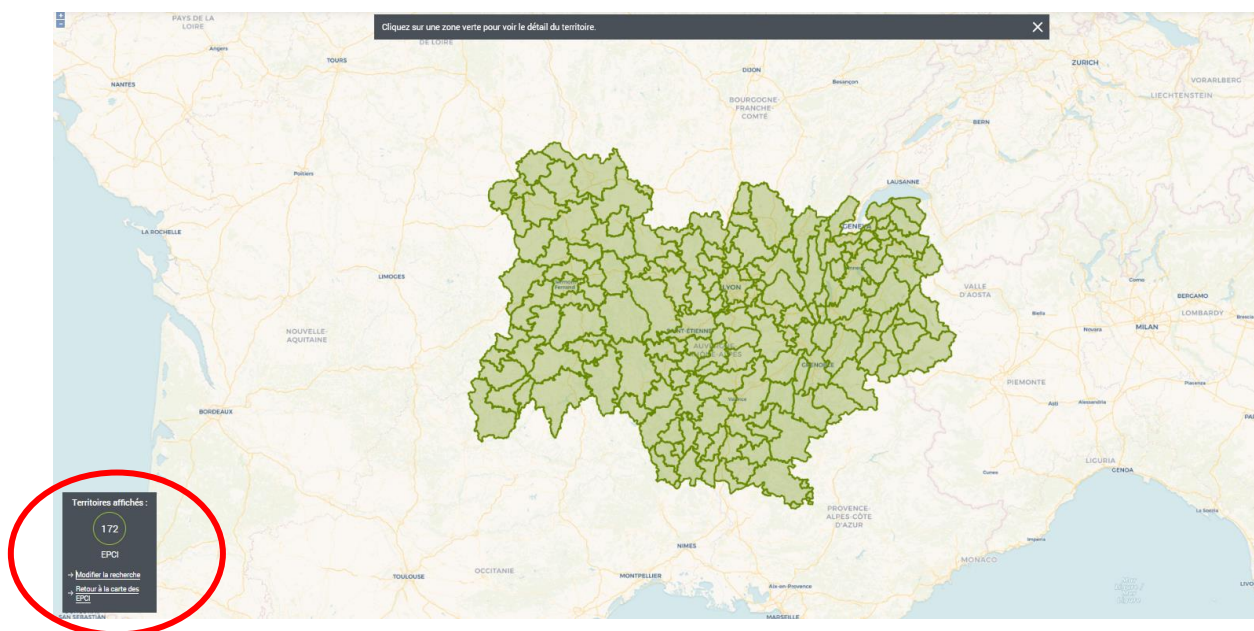
Point de vigilance méthodologique

La méthodologie de l'ORDEC peut évoluer chaque année en fonction des données et du contexte régional et national : pour assurer une comparaison valide entre les années, l'ORDEC recalcule, si possible, l'historique avec la nouvelle méthodologie. C'est pourquoi il est conseillé de toujours utiliser les données de la dernière version mise en ligne pour calculer les évolutions et de vérifier chaque année les définitions qui précisent les périmètres de calcul.

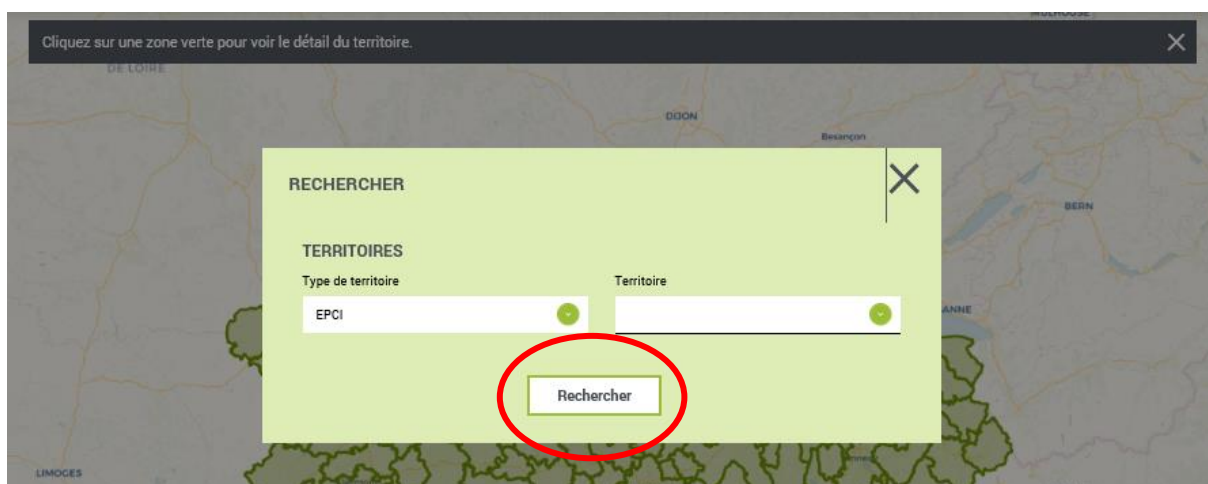
1 Téléchargement des tableaux de données pour un territoire

Allez dans l'onglet [Données et indicateurs](#)

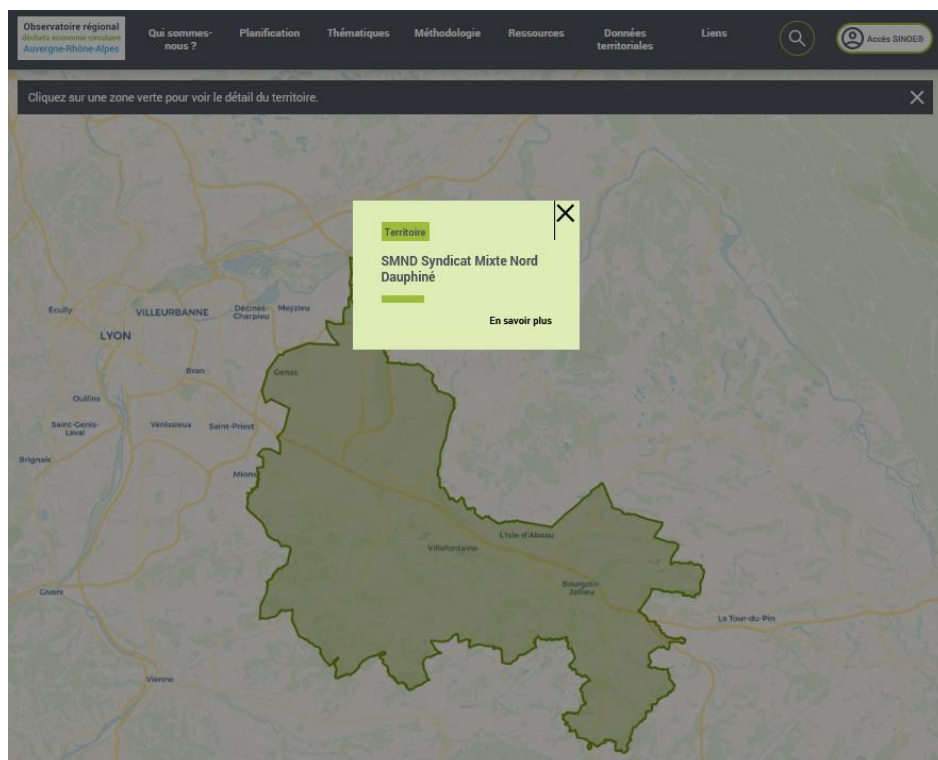
- Pour un epci : cliquez sur votre epci directement sur la carte ou recherchez-le en cliquant sur Modifier la recherche en bas à gauche.
- Pour un autre territoire : recherchez-le en cliquant sur Modifier la recherche en bas à gauche.



Sélectionnez votre territoire à l'aide des menus déroulants. Puis cliquez sur Rechercher.



Le territoire sélectionné apparaît en vert sur la carte. Lorsque que vous cliquez sur ce territoire, une fenêtre indiquant le nom du territoire s'ouvre.



Cliquez sur le nom du territoire pour accéder aux tableaux de données.

Vous obtenez :

- Un lien pour télécharger les données territorialisées de quantité de DMA par type de déchets par territoire au format tableur (Quantités de DMA collectées par catégorie de déchets– type territoire)
- Un lien pour télécharger les données territorialisées de quantité de DMA par type de destinations par territoire au format tableur (Quantités de DMA collectées par destination – type territoire)
- Un lien pour télécharger les données caractérisant la gestion de proximité des biodéchets par territoire au format tableur (Gestion de proximité des biodéchets– type territoire)

Auvergne-Rhône-Alpes

Ressources disponibles sur ce territoire

	<p><u>Tableaux de données - Gestion de proximité des biodéchets - Région</u></p> <p>Auteur : ORDEC XLSX / 9,84 Ko</p>	2024	DMA
	<p><u>Tableaux de données - Quantité de DMA collectés par catégorie de déchets - Région</u></p> <p>Auteur : ORDEC XLSX / 10,92 Ko</p>	2024	DMA
	<p><u>Tableaux de données - Quantité de DMA collectés par destination - Région</u></p> <p>Auteur : ORDEC XLSX / 9,91 Ko</p>	2024	DMA

2 Tableau de données : quantités de déchets ménagers et assimilés par catégorie de déchets

1.1 Source des données et méthode pour territorialiser

Téléchargez comme indiqué précédemment, le fichier tableur correspondant au territoire (Quantités de DMA collectées par catégorie de déchets– type territoire)

Ce tableur contient **les quantités de DMA par catégorie de déchets pour tous les territoires du type sélectionné.**

Par exemple : si vous avez sélectionné la communauté d'agglomération Porte de l'Isère, vous trouverez les chiffres pour cet EPCI-FP mais aussi pour tous les autres EPCI-FP de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces données sont issues **des données collectées annuellement par l'ORDEC** sur le périmètre d'exercice de la compétence de collecte des déchets. Elles sont ensuite **rapportées à la commune au prorata de la population puis réagregée par territoire**, même si celui n'exerce pas la compétence de collecte des déchets. Ce qui permet d'avoir des chiffres pour l'ensemble des territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Par exemple : La communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) a délégué sa compétence de collecte des déchets au Syndicat mixte nord Dauphiné (SMND). Les données fournies par le SMND au cours des enquêtes annuelles sont rapportées aux communes composant le SMND au prorata de la population communale et réagregées sur le périmètre de la CAPI.

2.1 Contenu du tableau de données : quantités de déchets ménagers et assimilés par catégorie de déchets

Nom des colonnes	Contenu
nom_territoire	Nom du territoire concerné
code_territoire	Code INSEE pour les départements ; code SIREN pour les EPCI-FP, les syndicats de collectes et de traitement
année	Année de la donnée
population INSEE	Population INSEE jusqu'à la dernière année légale (N-3 par rapport à la date de création des tableaux), population estimée selon la méthodologie de l'ADEME développée dans la base SINOE® pour les années N-1 et N-2 par rapport à la date de création des tableaux
population DGF	Population calculée pour le versement de la dotation globale de fonctionnement (DGF) par l'État aux communes, aux intercommunalités et aux départements. Elle prend en compte la population touristique en plus de la population INSEE. Elle est téléchargeable ici .
déchets	Catégorie de déchets Les déchets verts et les gravats collectés en déchèterie ont été enlevés du total en déchèterie et sont dans deux catégories séparées <i>Sigles :</i> <i>OMR : Ordures ménagères résiduelles</i> <i>DMA : déchets ménagers et assimilés</i>
tonnage (t)	Quantité en tonnes
ratio à l'habitant INSEE (kg/hab)	Quantité rapportée à la population INSEE (SINOE) en kilo par habitant
ratio à l'habitant DGF (kg/hab)	Quantité rapportée à la population DGF en kilo par habitant

3 Tableau de données : quantités de déchets ménagers et assimilés par type de destination

3.1 Source des données et méthode pour territorialiser

Téléchargez comme indiqué précédemment, le fichier tableur correspondant au territoire (Quantités de DMA collectées par destination – type territoire).

Ce tableur contient **les quantités de DMA par type de destination pour tous les territoires du type sélectionné**.

Par exemple : si vous avez sélectionné la communauté d'agglomération Porte de l'Isère, vous trouverez les chiffres pour cet EPCI-FP mais aussi pour tous les autres EPCI-FP de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces données sont issues **des données collectées annuellement par l'ORDEC** sur le périmètre d'exercice de la compétence de collecte des déchets. Elles sont ensuite **rapportées à la commune au prorata de la population puis réagrégée par territoire**, même si celui n'exerce pas la compétence de collecte des déchets. Ce qui permet d'avoir des chiffres pour l'ensemble des territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Par exemple : La communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) a délégué sa compétence de collecte des déchets au Syndicat mixte nord Dauphiné. Les données fournies par le SMND au cours des enquêtes annuelles sont rapportées aux communes composant le SMND au prorata de la population communale et réagrégées sur le périmètre de la CAPI.

4.1 Contenu du tableau de données : quantités de déchets ménagers et assimilés par type de destination

Nom des colonnes	Contenu
nom_territoire	Nom du territoire concerné
code_territoire	Code INSEE pour les départements ; code SIREN pour les EPCI-FP, les syndicats de collectes et de traitement
année	Année de la donnée
destination	Destination finale des DMA collectés <i>Sigles :</i> <i>ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux</i> <i>ISDD : Installation de stockage de déchets dangereux</i> <i>ISDI : Installation de stockage de déchets inertes</i>
tonnage (t)	Quantité en tonnes
part (en %)	Quantité rapportée à la quantité totale de déchets collectés sur le territoire concerné pour une année donnée

4 Tableau de données : caractérisation de la gestion de proximité des biodéchets

5.1 Source des données et méthode pour territorialiser

Téléchargez comme indiqué précédemment, le fichier tableur correspondant au territoire (Gestion de proximité des biodéchets– type territoire).

Ce tableur contient des données sur les opérations **de compostage en place et les tonnages évités par territoire**. Pour les **EPCI-FP et les syndicats de collecte et de traitement**, seules les **données déclarées au cours de l'enquête sont diffusées**. En conséquence, il n'y a pas de données sur les EPCI-FP ayant délégué leurs compétences de gestion des déchets. Par ailleurs, il peut y avoir **des composteurs déclarés en doublon sur une communauté de commune et le syndicat** auquel elle adhère si la distribution et la mise en place de composteurs est partagée par ses deux échelons.

Au niveau des départements et de la région, l'ORDEC applique une méthodologie **pour dédoubler les données entre les composteurs déclarés au niveau des EPCI-FP et des syndicats** et obtenir un nombre de composteurs en place.

6.1 Contenu du tableau de données : caractérisation de la gestion de proximité des biodéchets

En vert : colonnes spécifiques aux tables pour les syndicats de traitement ou de collecte

Nom des colonnes	Contenu
Année	Année de la donnée
Code sinoe	code SINOE du territoire
Nom	Nom du territoire concerné
<i>type syndicat</i>	Type de syndicat : collecte ou traitement

Typologie territoire	Typologie du territoire définie selon la méthodologie développée dans SINOE : urbain, rural,...
SIREN	Numéro SIREN du territoire
Département	Code du département du territoire
<i>Nb communes couvertes par le syndicat</i>	Nombre de communes couvertes par le syndicat
<i>Population adhérente</i>	Population couverte par le périmètre du syndicat
<i>Nb de structures adhérentes</i>	Nombre de structures (EPCI-FP ou autre syndicat) adhérentes au syndicat
Opération de compostage individuel	Opération de compostage individuel (oui/non)
Année de démarrage du programme	Année de démarrage du programme
Nb composteurs individuels distribués dans l'année	Nombre de composteurs individuels distribués dans l'année
Nb total composteurs individuels distribués	Nombre total de composteurs individuels distribués depuis le démarrage du programme
Biodéchets évités par le compostage individuel (t/an)	Estimation de la quantité de biodéchets évitée par le compostage individuel (en tonnes par année) calculée à partir du nombre de composteurs total distribués
Nb total de lombricomposteurs distribués	Nombre total de lombricomposteurs distribués depuis le démarrage du programme
Biodéchets évités par le lombricompostage (t/an)	Estimation de la quantité de biodéchets évitée par le lombricompostage (en tonnes par année) calculée à partir du nombre de lombricomposteurs total distribués
Opération de compostage partagé	Opération de compostage partagé en pied d'immeuble ou de quartier (oui/non)
Nb de sites partagés en fonctionnement	Nombre de sites partagés en fonctionnement
Biodéchets évités par le compostage partagé (t/an)	Estimation de la quantité de biodéchets évitée par le compostage partagé (en tonnes par année) calculée à partir du nombre de composteurs partagés en fonctionnement
Opération de compostage autonome	Opération de compostage autonome en institution ou milieu scolaire (oui/non)
Nb de sites autonomes en fonctionnement	Nombre de sites autonomes en fonctionnement
Biodéchets évités par le compostage autonome (t/an)	Estimation de la quantité de biodéchets évitée par le compostage autonome (en tonnes par année) calculée à partir du nombre de composteurs en fonctionnement

5 Exploitation des tableaux de données

Les tableaux détaillent l'ensemble des données brutes disponibles par type de territoire.

Faites un filtre sur les entêtes de colonne, qui vous permettra de faire des analyses fines sur votre territoire.

Les tableaux de quantité de DMA par type de déchets contiennent aussi les totaux de DMA par territoire. **Vous devez donc être vigilant lorsque vous réalisez des tableaux croisés dynamiques car vous risquez de compter 2 fois les mêmes données.**

Par ailleurs, chaque tableau ne couvre pas forcément l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le tableau suivant récapitule la situation.

Type de tableau	Type de territoire	Couverture de l'ensemble du territoire régional ?	Raison
DMA par type de déchets	EPCI-FP	oui	Territorialisation des données sur l'ensemble des EPCI-FP de la région
	Syndicats de collecte	non	Les syndicats de collecte ne couvrent pas l'ensemble de la région : ils existent uniquement là où les EPCI-FP ont délégué la collecte des déchets
	Syndicats de traitement	non	Les syndicats de traitement ne couvrent pas l'ensemble de la région : ils existent uniquement là où les EPCI-FP et syndicats de collecte ont délégué le traitement des déchets
	Départements	oui	Territorialisation des données sur l'ensemble des départements de la région
DMA par type de destinations	EPCI-FP	oui	Territorialisation des données sur l'ensemble des EPCI-FP de la région
	Syndicats de collecte	non	Les syndicats de collecte ne couvrent pas l'ensemble de la région : ils existent uniquement là où les EPCI-FP ont délégué la collecte des déchets
	Syndicats de traitement	non	Les syndicats de traitement ne couvrent pas l'ensemble de la région : ils existent uniquement là où les EPCI-FP et syndicats de collecte ont délégué le traitement des déchets
	Départements	oui	Territorialisation des données sur l'ensemble des départements de la région
Gestion de proximité des biodéchets	EPCI-FP	non	Pas de territorialisation des données. Données uniquement sur les EPCI-FP exerçant la compétence de prévention
	Syndicats de collecte	non	Pas de territorialisation des données. Données uniquement sur les syndicats de collecte ayant un programme exerçant la compétence de prévention
	Syndicats de traitement	non	Pas de territorialisation des données. Données uniquement sur les syndicats de traitement des déchets exerçant la compétence de prévention
	Départements	oui	Territorialisation des données et traitement des données potentiellement en doublon entre les EPCI-FP et syndicats